

Paiement dû à Amazon sous 30 jours

Vendu par Amazon EU S.à r.l., Succursale Française
TVA FR12487773327

REDUCIO
173 RUE DU MARÉCHAL FOCH
LINGOLSHEIM, BAS-RHIN, 67380
FR

Date de la facture/Date de la livraison	29 avril 2024
Numéro de la facture	FR4LADSB AEUI
Termes de paiement	Net 30
Numéro de compte	A15SNG5Z766BJ2
Total à payer	14,80 €

Veuillez contacter le Service Client en visitant le lien suivant: www.amazon.fr/contact-us

Adresse commerciale

REDUCIO
Immeuble Espalys RDC, 5 rue du Talus
Illkirch-Graffenstaden, Bas-Rhin, 67400
FR
TVA FR90750635690

Adresse de livraison

Hervé MATHIS
2, Rue du Colonel Lilly, LILLY FRANCE
Fegersheim, 67640
FR

Vendu par

Amazon EU S.à r.l., Succursale Française
67 Boulevard du General Leclerc
Clichy 92110
France
TVA FR12487773327

Informations de la commande

Date de la commande	29 avril 2024	Numéro de commande client	ZB-702051
Numéro de la commande	408-7091798-0939562		
Commandé par	REDUCIO		

Informations de paiement

Nom de la banque	Deutsche Bank (FR)
Adresse de la banque	6-8 BISHOPSGATE, LONDON, EC2P2 GB
Nom du compte	Amazon Payments Europe S.C.A
IBAN	GB04 DEUT 4050 8122 6602 12
BIC/SWIFT	DEUTGB2LXXX

Numéro de référence FR4LADSB AEUI

Merci d'inclure TOUS les numéros des factures/références Amazon payées dans votre avis de paiement

- ou -

D'envoyer toutes les informations relatives à votre paiement (numéros des factures, montant total et date du paiement) par email à
ar-fr-businessinvoicing@amazon.fr

Détails de la facture

Description	Qté	Prix Unitaire HT	Taux TVA	Prix Unitaire TTC	Total TTC
Alyco 196503 Massette de Tailleur de Pierres 1 kg-Manche Bois	1	12,33 €	20 %	14,80 €	14,80 €
Information indisponible sur les pièces détachées					
ASIN: B019EICIOE					
Livraison		0,00 €		0,00 €	0,00 €

Montant dû

14,80 €

Paiement dû à Amazon sous 30 jours

Taux TVA	Total HT	TVA
20 %	12,33 €	2,47 €
Total	12,33 €	2,47 €

Veuillez vous référer à la première page pour les informations de paiement

Mentions obligatoires : Escompte pour paiement anticipé : néant. En cas de paiement de retard, le taux d'intérêt des pénalités applicable est égal à 1,5 % par mois. Une indemnité forfaitaire de 40 euros est aussi applicable au titre des frais de recouvrement.